



La Feuille Verte

Numéro 10
DÉCEMBRE 2010

Siège Social : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 FONTAINEBLEAU CEDEX – Téléphone : 01 64 23 46 45
Site WEB : <http://www.aaff.fr> – Courriel : info@aaff.org

I - LES AFF et LA FORÊT

Parc national

Le Comité de pilotage a terminé ses travaux et publié son rapport. Il n'a pu que constater les divergences de fond sur l'opportunité de créer un parc national dans le massif forestier de Fontainebleau dont le cœur correspondrait au minimum au périmètre de la forêt domaniale.

L'Association a fait connaître sa position tant au niveau des ministères compétents que des collectivités locales concernées et de l'Office national des forêts. Un courrier a été ainsi adressé, dès le 28 septembre, à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État chargé en particulier de l'écologie et du développement durable, et à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État, avant qu'ils ne quittent leur fonction. Un courrier comparable a été adressé à M. Jean-Marie Drevet, préfet de Seine-et-Marne, à M. Vincent Éblé, président du conseil général, de même qu'au président de l'ONF, M. Hervé Gaymard. Nous comptons naturellement faire connaître aux nouveaux ministres notre position. Nous avons en particulier souligné que le projet de parc national allait à l'encontre des préoccupations et des vœux de la quasi totalité de la vingtaine d'associations d'usagers qui estiment que le statut actuel de « forêt de Protection » assure un bon équilibre entre le souci de protection de ce patrimoine naturel exceptionnel et sa fonction sociale d'ouverture à un public de plus en plus nombreux. D'ailleurs, le projet de parc national ne répond pas aux vrais problèmes qui se posent actuellement, à savoir l'érosion, le dépérissement de certains peuplements forestiers, les nuisances apportées par une circulation routière de plus en plus dense, les défis posés par l'accueil d'un public toujours plus nombreux etc.

Dans cette perspective, il serait souhaitable d'amender le statut actuel de « forêt de Protection », notamment en assurant une meilleure maîtrise de la circulation routière dans le Massif, en améliorant l'accueil du public et en élargissant la place des élus dans les enceintes de gouvernance. Il est évident qu'il ne peut exister un parc national sans contraintes – notamment en matière d'accès – difficilement acceptables compte tenu de la localisation du massif forestier et de sa fréquentation particulièrement importante : le ministère de l'Écologie ne saurait accepter de créer un parc « au rabais » qui ne satisferait pas aux normes internationales existantes.

Telle est, semble-t-il, la position de l'État qui fait valoir que, contrairement à ce qui avait été dit lors des travaux du Comité de pilotage, la loi du 14 avril 2006 n'a nullement modifié à la baisse le niveau d'exigence pour un cœur de parc national, qui devrait représenter une superficie minimale de 10 000 hectares. Il est clair que la question de la fragmentation du massif forestier par plus de 180 kilomètres d'un réseau routier à forte circulation représente une difficulté importante, voire rédhibitoire, à la création d'un parc national, sauf à procéder à des travaux coûteux et peu réalistes pour assurer la continuité écologique. Cette position ne peut que recueillir notre soutien : elle correspond très largement à celle que nous avons prise lors des travaux du Comité de pilotage.

Le président de l'ONF, M. Hervé Gaymard, vient d'adresser à notre président une lettre dont le contenu répond à nos préoccupations. Soulignant que la création d'un parc national en forêt de Fontainebleau « serait assurément très complexe, à l'évidence bien davantage que ne le laisse supposer le rapport du Comité de pilotage » il ajoute que « cela nécessiterait sans aucun doute le recours à des mesures nouvelles de protection et d'organisation de la fréquentation ». Il plaide en faveur d'une

« gestion durable multi-fonctionnelle » en insistant tout à la fois sur l'accueil du public et sur l'intérêt de la démarche « forêt Patrimoine »

L'Association compte poursuivre la défense de ses positions auprès des pouvoirs publics et marque sa disponibilité à apporter sa contribution aux travaux qui pourraient être entrepris dans une enceinte appropriée de concertation. Un dossier complet sur cette question figure dans *la Voix de la Forêt*, consultable sur notre site.

Programme « Conduite apaisée »

Conformément aux engagements pris, les travaux d'aménagement du carrefour de la Croix-de-Saint-Hérem à la jonction de la route Ronde et du CD 607 sont en cours et devraient être terminés fin décembre. Cet aménagement vise à supprimer l'un des points noirs les plus dangereux du réseau routier dans le massif forestier.

II – LA VIE de L'ASSOCIATION

Programme des promenades 2011

Le programme des promenades thématiques pour 2011 est en cours d'élaboration. Il proposera, comme l'année dernière, une vingtaine de sorties sur les différents aspects de la forêt, de la botanique à l'histoire en passant par les champignons et la peinture. Animées par des membres de l'Association, ces promenades sont gratuites, à quelques exceptions près, et ouvertes à tous. Les enfants accompagnés sont les bienvenus. Ce programme sera disponible sur Internet dès le début de l'année prochaine.

Exposition de pastels de Thierry de Ménibus

Organisée conjointement par la Société des Amis et Mécènes du Château de Fontainebleau et les AFF, cette exposition, qui s'est tenue, du 15 au 17 octobre derniers, dans l'ancien atelier du peintre Paul Tavernier, a permis d'apprécier les quarante-huit pastels présentés par Thierry de Ménibus, inspirés par les promenades de l'artiste « Par les routes forestières et les allées du parc ». Cette exposition, qui a accueilli un nombreux public, a été très appréciée tant par les promeneurs de la Forêt que par les visiteurs du Château.

Exposition de cartes anciennes de la Forêt

Cette exposition organisée par les Amis de la Forêt a permis de présenter, du 29 au 31 octobre, la collection de cartes anciennes de Gérard Vallée, dont la plus ancienne remonte au XVI^e siècle. Elle était accompagnée de plusieurs ouvrages ou objets se rapportant à la Forêt : guides anciens, notamment une première édition du premier ouvrage de Denecourt, album en genévrier, premier numéro de *la Voix de la Forêt* paru en 1939, recueil des horaires de diligences, etc. Le jour de l'inauguration, Gérard Vallée a retracé l'histoire de ces cartes et la façon dont la Forêt a été représentée au cours des âges. La plupart des indications données par les cartes les plus anciennes demeurent valables, bien que la lecture des plus récentes montre que le Massif s'est étendu progressivement au cours des années. Présentée dans la salle des Élections, à Fontainebleau, l'exposition a recueilli un beau succès.

Le Sentier 12

À l'initiative de la municipalité de Bois-le-Roi, le soixantième anniversaire du Sentier 12 qui, le long de ses 17 kilomètres, passe notamment par le mont Saint Germain et la butte Saint-Louis, a été célébré en novembre dernier. Ce sentier, créé par le syndicat d'initiative de Bois-le-Roi, avait été inauguré le 17 septembre 1950 conjointement par le directeur général des Eaux et Forêts de l'époque et le président des Amis de la Forêt de Fontainebleau. Cette célébration a été organisée par Jean-Louis Camisuli, correspondant des Amis de la Forêt à Bois-le-Roi. À l'issue d'une marche qui a permis de suivre un circuit particulièrement pittoresque, un verre de l'amitié a réuni madame le maire de Bois-le-Roi, le directeur interdépartemental de l'ONF, le président des AFF, de même que les nombreux amis et promeneurs de ce sentier particulièrement fréquenté.

Accueil des nouveaux adhérents

La traditionnelle réunion avec les nouveaux adhérents aura lieu le samedi 29 janvier, à 17 heures, au siège de l'Association : 26, rue de la Cloche, à Fontainebleau. Les différentes activités des AFF seront présentées de même que le projet de parc national et la position adoptée par les AFF. Des membres du

conseil d'administration seront présents et répondront aux questions. Cet échange de vues se terminera autour d'un verre de l'amitié.

III - RELATIONS EXTÉRIEURES

FNSAF

Notre Association a proposé à la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts, dont elle est membre, d'accueillir sa traditionnelle journée d'études à Fontainebleau. Le thème envisagé est celui de l'accueil du public dans une forêt périurbaine : l'accueil, chaque année, de plusieurs millions de visiteurs est un véritable défi pour les parties concernées. Cet accueil relève en effet actuellement des efforts conjugués de plusieurs acteurs. Parmi ceux-ci, l'Office national des forêts a une responsabilité particulière : aménagement de parkings, Centre d'information sur la Forêt à la Faisanderie, signalisation, nettoyage des sites, programme « forêt Patrimoine ». De son côté, le département de Seine-et-Marne construit un Centre d'éco-tourisme à Franchard, qui aura un rôle tout à la fois d'accueil et d'orientation des promenades. Les associations d'usagers ont également un rôle important à jouer. Pour leur part, les AFF sont très actifs dans ce domaine à travers leurs publications, notamment le *Guide des sentiers* et l'entretien qu'ils assurent du réseau des sentiers Bleus. Cette journée d'études devrait permettre d'étudier comment le statut de protection peut assurer et concilier forte fréquentation et protection du massif forestier et quelles sont les améliorations possibles en matière d'accueil.

Installation d'un dépôt de camions à Bourron-Marlotte

Le transfert du dépôt de camions de la société Poulalion à Bourron-Marlotte, sur un terrain à proximité de la Forêt, a provoqué une vive émotion dans ce sympathique village dont la qualité de vie est bien connue. Une pétition a circulé à l'initiative notamment des Amis de Bourron-Marlotte. Celle-ci souligne les nuisances qui seront liées à cette activité qui comportera, entre autres, l'installation de broyeurs pour les véhicules hors d'usage. Il existe en effet un réel danger de pollution du sol sans compter les risques liés à une augmentation du trafic des poids lourds sur les routes forestières du sud de la Forêt. Cette préoccupation est partagée par les communes limitrophes de Recloses et de Villiers-sous-Grez. Plus de 800 signatures ont été recueillies. Soucieux de la protection de l'environnement immédiat du massif forestier, les Amis de la Forêt se sont associés à cette démarche et ont signé la pétition. Ils s'interrogent sur la compatibilité de cette installation avec le statut de « forêt de Protection » dont bénéficie le massif de Fontainebleau. Le rapport d'enquête publique devrait être déposé prochainement.

IV - AGENDA

Les Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine

Cette association amie organisera en 2011 une exposition sur le « petit patrimoine rural ». Deux visites sont prévues cette année, l'une à Achères-la-Forêt, l'autre à Beaumont-en-Gâtinais. On se rappellera qu'en 2010 une promenade conjointe avait eu lieu à Ury et dans ses environs forestiers immédiats. Ainsi les Amis de la Forêt seront-ils associés à la promenade prévue à Achères-la-Forêt, qui est également une commune forestière.

V - LIVRES

Château et Forêt de Fontainebleau

L'ouvrage de Monique Berger et Jean-Claude Polton, intitulé « Château et forêt de Fontainebleau » publié chez Favre, retrace le fil des saisons à proximité du château comme dans la forêt. Les superbes illustrations sont de Monique Berger, photographe professionnelle ; le texte est de Jean-Claude Polton, agrégé d'histoire-géographie et membre de notre conseil d'administration. Le livre est en vente dans les librairies de Fontainebleau. Pour les membres des AFF, une réduction de 5 % est accordée, à commander par téléphone au 01 42 22 01 90.

Les colonies artistiques de Grez-sur-Loing - 1860-1914

Ce livre édité par l'association de Grez « Artistes du Bout du monde » retrace la vie des artistes qui se sont succédé au XIX^e et au début du XX^e siècle dans ce pittoresque village. Les artistes venaient de nombreux pays – Suède, Japon, Grande-Bretagne, États-Unis – attirés par le charme et la lumière de ce village de la vallée du Loing. Ils rejoignaient des écrivains ou des musiciens. Ainsi Carl Larsson, John Singer Sargent, Fernande Sadler retrouvaient August Strindberg, Robert-Louis Stevenson ou Frédéric

Delius. Cet ouvrage, richement illustré, raconte « comment Grez devint le siège d'une de ces nombreuses colonies artistiques qui se créèrent spontanément » à cette époque.

Ury, village gâtinais du bornage de la Forêt de Fontainebleau

Un ouvrage très complet vient de paraître, consacré à ce village attachant qui a été choisi en 2009 pour la promenade conjointe des Amis du patrimoine de La Chapelle-la-Reine et des AFF. Il est disponible, au prix de 34 €, à la mairie d'Ury, ou auprès de Mme Garnier : 5, rue de Melun, Ury.

VI - COTISATIONS

Renouvellement des cotisations

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet :

- Renouvelle son adhésion pour l'année 2011.
- Fait un don de € à l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau.

Barème des cotisations

- Adhésion individuelle : 28 €
- Adhésion familiale : 35 €
- Associations et sociétés : 56 €
- Membres bienfaiteurs : 100 € et au-delà

Les cotisations ou dons versés à des associations reconnues d'utilité publique *sont déductibles, à hauteur de 66 %, de l'impôt sur le revenu.*

Vous pouvez régler votre cotisation dès maintenant en adressant un chèque à l'ordre des AFF, à notre Trésorier, 26, rue de la Cloche - BP 14 - 77301 Fontainebleau.

Pour vos vœux, n'oubliez pas de commander les très belles cartes postales éditées par les AFF. Vous pouvez vous les procurer sur notre site (rubrique : la boutique), ou à la permanence.



*La Feuille Verte
présente ses vœux
les plus chaleureux
à ses lecteurs
et à leurs proches
à l'occasion de la
Nouvelle année !*
